

# UN PATRON M'A DIT...

CYRIL AELLEN

## «Pendant la crise, le monde économique a fait preuve de solidarité»

La pandémie ayant créé une situation inédite en termes juridiques, les entreprises ont dû régler leurs litiges à l'amiable. Elles ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté, estime Cyril Aellen, associé de AAA Avocats.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
PIERRE CORMON

Candidat au Conseil d'Etat du canton de Genève le 7 mars, soutenu par la FER Genève, Cyril Aellen est également chef d'entreprise. Il a fondé AAA Avocats début 2019 avec son associé Malek Adjadj. L'étude compte seize collaborateurs, dont huit avocats et deux avocats stagiaires. Elle est notamment active dans le droit de la famille, des successions et de l'immobilier. Elle conseille et assiste les entreprises genevoises.

### Quel effet la pandémie a-t-elle eu sur l'activité d'AAA Avocats?

Pendant le premier semi-confinement, les délais légaux ont été suspendus (pour les poursuites, par exemple - *ndlr*) et les tribunaux ont quasiment fermé, ce qui a considérablement ralenti l'activité judiciaire. Notre activité a sensiblement baissé, mais par rapport à d'autres secteurs économiques, nous avons eu de la chance: cette phase a relativement peu duré.

### La justice suisse est en retard en matière de numérisation. Si cela n'avait pas été le cas, les tribunaux auraient-ils pu fonctionner à distance?

La numérisation de certains échanges est bienvenue, mais je ne crois pas qu'une justice à distance est souhaitable. Je suis très attaché à l'aspect humain de la justice, qui doit rester prépondérant. Je pense que la tenue d'audiences par vidéoconférence débouche sur une justice de moins bonne qualité, quel que soit le domaine.

### Le travail des avocats se prête-t-il bien au télétravail?

En partie seulement. Notre étude disposait déjà d'un système de gestion électronique des documents, ce qui a facilité le passage au télétravail pendant la première vague. Pendant la deuxième vague, les tribunaux sont restés ouverts, ce qui implique souvent une présence physique pour préparer les audiences et y assister. De plus, le lien de confiance entre l'avocat et son client fait partie de l'essence même de notre profession. Il trouve souvent son fondement dans le contact direct.

### Le type d'affaires que vous traitez a-t-il changé pendant la pandémie?

Cela dépend. Les activités liées au droit de la famille et des successions n'ont pas été



CYRIL AELLEN, fondateur de AAA Avocats et candidat au Conseil d'Etat.

impactées. En revanche, nous travaillons beaucoup avec des PME et, de ce côté, nous avons constaté une évolution. On est parfois passé de la gestion de projets à la gestion de crise. Nous avons accompagné de nombreuses entreprises ayant dû fermer ou réduire leur activité, par exemple pour demander des réductions de l'horaire de travail (chômage partiel - *ndlr*). Nous nous sommes également occupés de contrats qui ne pouvaient pas être honorés ou de délais de paiement qui ne pouvaient pas être tenus. Nous nous sommes trouvés dans une situation inédite, dans laquelle on ne pouvait pas toujours s'appuyer sur une pratique ou sur une jurisprudence connue. Cela a souvent contraint les partenaires à trouver des arrangements à l'amiable.

### Dans l'ensemble, cela a-t-il été facile?

J'ai été très agréablement surpris par la compréhension et la solidarité que j'ai constatées dans le monde économique. De nombreux créanciers ont fait preuve de souplesse sur les délais de paiement et les parties aux contrats se sont généralement arrangées au

sujet des modalités de mise en œuvre.

### Est-ce toujours le cas, ou la lassitude se manifeste-t-elle aussi dans ce genre de situations?

Ce qu'on constate aujourd'hui, c'est une inquiétude, ainsi qu'une immense envie de reprendre une activité sur le mode ordinaire. Le télétravail et l'absence de contacts sont supportables pendant un temps relativement court. Les gens sont clairement attachés aux liens sociaux qu'ils entretiennent dans le monde professionnel. Les mesures de précaution sont de moins en moins comprises.

### Vous êtes candidat au Conseil d'Etat. Pourquoi?

C'est la suite logique d'un engagement et d'un parcours politique. Après avoir siégé huit ans au Grand Conseil, j'ai la volonté d'œuvrer dans un exécutif. Je me sens prêt à affronter une situation difficile et à intégrer une équipe pour travailler à ce que Genève fonctionne bien. La crise a eu de multiples impacts, tant au plan économique que social. Nous devons nous poser des questions sur le rôle de l'Etat et sur la nécessité d'avoir un tissu économique solide et diversifié. ■

# FORMEZ LA RELÈVE!

La Suisse souffre d'une pénurie importante de personnel qualifié dans les métiers de l'industrie...

DEVENEZ ENTREPRISE FORMATRICE D'APPRENTI-E-S:

#automaticien/ne <sup>CFC</sup> #électronicien/ne <sup>CFC</sup>  
 #laborantin/e en physique <sup>CFC</sup>  
 #dessinateur/trice constructeur/trice industriel/le <sup>CFC</sup>  
 #mécanicien/ne de production <sup>CFC</sup> #polymécanicien/ne <sup>CFC</sup>  
 #praticien/ne en mécanique <sup>AFP</sup>

COMMENT FAIRE?

RDV sur le site [citedesmetiers.ch/geneve](http://citedesmetiers.ch/geneve) > Entreprise.

i

022 304 40 50 ou [info@cep-formation.ch](mailto:info@cep-formation.ch)  
 CEP - Centre d'Enseignement Professionnel UIG-UNIA  
 4 Rampe du Pont-Rouge, 1213 Petit-Lancy

FONDATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

## La Boîte à images rejoint le groupe Devillard

La Boîte à Images SA a intégré le groupe Devillard au 1er janvier 2021. Alexandre Rossetti et Claude Devillard sont très heureux de cette union qui les renforce mutuellement.

Au-delà des valeurs essentielles partagées en termes de proximité, de prestations sur mesure et de qualité, les deux patrons ont à cœur de défendre l'économie régionale, tout particulièrement l'entrepreneuriat familial.

L'alliance des compétences et des expertises de leur société respective en matière de gestion numérique, de dématérialisation et de transmission sécurisée de l'information leur assure ainsi de consolider leur position pour se projeter vers l'avenir en toute confiance. «L'innovation est au centre de notre dynamique, la digitalisation est un défi que nous maîtrisons, nos technologies sont complémentaires. Nous pouvons ainsi accroître notre gamme de solutions matérielles et logicielles», s'accordent à dire les deux chefs d'entreprise.

Du tableau noir traditionnel à l'écran tactile interactif pour le premier, du photocopieur



LES DEUX NOUVEAUX PARTENAIRES, Alexandre Rossetti et Claude Devillard.

à la gestion immatérielle de documents pour le second, les portefeuilles se sont diversifiés avec de nombreux produits et services au fil des décennies. Ce mariage donne naissance à une offre complète et unique sur le

marché des équipements, de l'aménagement et de la connectique de bureaux, salles de conférences, écoles et centres de formation. Grâce à leur culture naturellement proche, chacune des enti-

tés va conserver son identité et ses couleurs afin de garantir la continuité de ses engagements vis-à-vis de ses clients et partenaires, dont l'accompagnement personnalisé est l'un des axes fondamentaux. ■